

ESPACE MUNI
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2023

ESPACE MUNI
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2023

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 5
Bilan	6
Évolution de l'actif net	7
Résultats	8 - 9
Flux de trésorerie	10
Notes complémentaires	11 - 16

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
ESPACE MUNI

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de ESPACE MUNI (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'organisme reçoit des subventions reliées à des projets. Selon ces ententes un pourcentage est consacré aux frais d'administration. Nous ne sommes pas en mesure d'obtenir les éléments probants pour s'assurer que l'imputabilité des frais d'administration consacrés à ces projets. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de ESPACE MUNI et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements aurait dû être apportés.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Gosselin & Associés inc.*¹

Gosselin & Associés inc.
Société de comptables professionnels agréés
Montréal, le 26 mai 2023

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A101673

ESPACE MUNI**BILAN****AU 31 MARS 2023**

	2023 \$	2022 \$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	752 045	803 486
Épargne rachetable à intérêt quotidien	338 993	531 276
Débiteurs (note 3)	59 370	67 105
Subventions à recevoir	234 423	276 400
Frais payés d'avance	<u>10 892</u>	<u>10 718</u>
	<u>1 395 723</u>	<u>1 688 985</u>
DÉPÔT DE GARANTIE	4 215	4 135
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	19 816	19 503
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (note 5)	<u>760</u>	<u>2 479</u>
	<u>24 791</u>	<u>26 117</u>
	<u>1 420 514</u>	<u>1 715 102</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	139 795	145 058
Produits perçus d'avance (note 8)	34 030	36 845
Apports reportés (note 9)	1 295 103	1 178 896
Apports en fidéicommiss (note 10)	<u>132 001</u>	<u>334 537</u>
	<u>1 600 929</u>	<u>1 695 336</u>
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	20 577	21 982
NON AFFECTÉ	<u>(200 992)</u>	<u>(2 216)</u>
	<u>(180 415)</u>	<u>19 766</u>
	<u>1 420 514</u>	<u>1 715 102</u>

Engagements contractuels (note 11)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

ESPACE MUNI**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

			2023	2022
	Investi en immobili- sations \$	Non affecté \$	Total \$	Total \$
	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>
Solde au début de l'exercice	21 982	(2 216)	19 766	101 387
Insuffisance des produits sur les charges	(15 146)	(185 035)	(200 181)	(81 621)
Acquisition d'immobilisations	<u>13 741</u>	<u>(13 741)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>20 577</u>	<u>(200 992)</u>	<u>(180 415)</u>	<u>19 766</u>

ESPACE MUNI**RÉSULTATS****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

	2023	2022
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions		
Ministère de la Santé et des Services Sociaux		
Encadrement MADA	70 178	68 044
Fonctionnement MADA	115 000	115 000
Réseautage MADA	141 905	5 205
Rencontre régionale - Montérégie	-	5 479
Ministère de la Santé et des Services sociaux - EIS	25 321	25 149
Ministère de la Santé et des Services sociaux - Projet Mesure 2.4	81 006	368 994
Ministère de la famille		
Fonctionnement PFM	125 000	125 000
Encadrement PFM	34 830	13 346
Outils Web	-	10 000
Guide SDG	12 485	-
Secrétariat aux Aînés - QADA	46 603	33 752
Ministre de la Condition Féminine	37 908	-
MétaPrisme	21 454	30 536
Voisins solidaires	627 089	69 091
Regroupement pour la valorisation de la paternité	3 270	6 993
Fondation Chagnon	541 353	555 248
Services aux municipalités	91 465	86 770
Fiducie - Collectif des partenaires	283 841	146 196
Voisins Éclaireurs	-	35 000
Cotisations	51 497	74 876
Colloque et inscriptions	1 323	33 107
Produits divers	19 089	20 962
	<u>2 330 617</u>	<u>1 828 748</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	1 243 927	1 032 764
Loyer	66 763	67 161
Fonctionnement	164 587	81 932
Honoraires professionnels	12 590	9 244
Fondation Chagnon	10 664	237 356
MétaPrisme	15 863	33 871
Projet PAPP	-	7 323
Ministère de la Famille	21 346	9 924
Ministère de la Santé et des Services Sociaux - Secrétariat aux Aînés	289 739	339 063
Représentation / promotion	18 584	2 017
Réseaux sociaux et publicité	91 106	29 729
Amortissements des immobilisations	15 146	10 053
Voisins solidaires	548 591	42 453
Voisins éclaireurs - CISSS Estrie	18 000	5 039
Secrétariat aux Aînés - QADA	13 892	2 440
	<u>2 530 798</u>	<u>1 910 369</u>

ESPACE MUNI

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

	2023	2022
	\$	\$
	<u> </u>	<u> </u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>(200 181)</u></u>	<u><u>(81 621)</u></u>

ESPACE MUNI**FLUX DE TRÉSORERIE****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

	2023 \$	2022 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	(200 181)	(81 621)
Élément n'affectant pas la trésorerie : Amortissement des immobilisations	<u>15 146</u>	<u>10 053</u>
	<u>(185 035)</u>	<u>(71 568)</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	7 735	(41 646)
Subventions à recevoir	41 977	625 210
Dépôt de garantie	(80)	-
Frais payés d'avance	(174)	25 799
Créditeurs	(5 262)	18 838
Produits perçus d'avance	(2 815)	(7 369)
Apports reportés	116 207	(381 540)
Apports en fidéicommiss	<u>(202 536)</u>	<u>216 377</u>
	<u>(44 948)</u>	<u>455 669</u>
(Sorties) rentrées de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	<u>(229 983)</u>	<u>384 101</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(13 741)	(13 877)
Variation des placements	<u>192 283</u>	<u>197 570</u>
Rentrées de fonds nettes liées aux activités d'investissement	<u>178 542</u>	<u>183 693</u>
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(51 441)	567 794
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>803 486</u>	<u>235 692</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>752 045</u></u>	<u><u>803 486</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

ESPACE MUNI, anciennement connu sous le nom de CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLES, est un organisme à but non lucratif, constitué selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 11 décembre 2019, suite à la fusion des deux organismes, le RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ et le CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLES. C'est un organisme exempté d'impôt sur le revenu.

La mission de l'organisme est :

Accompagner les municipalités afin d'améliorer la santé globale et la qualité de vie des citoyennes et citoyens dans une perspective de développement des communautés.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés à l'actif et au passif et sur la présentation des éléments d'actifs et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations et les provisions pour mauvaises créances. Les montants établis et les renseignements divulgués sur la base de ces estimations et hypothèses pourraient être différents des résultats réels.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Apports reçus sous forme de biens et services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de biens et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se les procurer autrement pour son fonctionnement régulier.

Publicité

Les produits de publicité sont constatés lorsque la publicité est diffusée.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits (suite)

Activités et apports des participants

Les produits d'activités et les apports des participants sont constatés lorsque l'activité a été réalisée ou que les services ont été livrés.

Colloque et inscriptions

Les produits de colloque et inscriptions sont constatés lorsque que les services sont rendus.

Cotisations

Les revenus de cotisations sont constatés à titre de produits au prorata des exercices auxquels elles se rapportent.

Intérêts

Les produits d'intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Placements

Les placements sont inscrits à leur juste valeur, qui correspond au coût majoré des intérêts.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Équipement informatique	3 ans
Mobilier et équipement	5 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. Elles se composent du site web et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode linéaire et pour une durée de trois ans.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût.

Les actifs financiers évalués au coût se composent de l'encaisse, de l'épargne rachetable, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût se composent des créditeurs.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes de l'encaisse.

3 - DÉBITEURS

	2023 \$	2022 \$
Comptes clients	53 796	58 605
Taxes à la consommation	5 574	8 500
	<u>59 370</u>	<u>67 105</u>

4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		2022	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Équipement informatique	61 146	42 219	18 927	17 772
Mobilier et équipement	18 910	18 021	889	1 731
	<u>80 056</u>	<u>60 240</u>	<u>19 816</u>	<u>19 503</u>

5 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2023		2022	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Site web	8 599	7 839	760	2 479

ESPACE MUNI**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2023**

6 - MARGE DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 85 000 \$ portant intérêt au taux de 10,20 %, renouvelable annuellement, garantie par une hypothèque mobilière sur l'universalité des débiteurs, d'une valeur comptable de 88 120 \$. Au 31 mars 2023, la marge de crédit était inutilisée.

L'organisme dispose aussi d'une carte de crédit d'un montant autorisé de 20 000 \$ portant intérêt au taux de 10,20 %. Au 31 mars 2023, le solde de la carte de crédit était de 6 902 \$ et est comptabilisé dans les créditeurs.

7 - CRÉDITEURS

	2023 \$	2022 \$
Comptes fournisseurs	18 581	27 113
Salaires et vacances	75 699	40 980
Sommes à remettre à l'État	<u>45 515</u>	<u>76 965</u>
	<u>139 795</u>	<u>145 058</u>

8 - PRODUITS PERÇUS D'AVANCE

	Solde au 31 mars 2022 \$	Encaissés / Facturés \$	Constatés à titre de produits \$	Solde au 31 mars 2023 \$
Cotisations	20 955	39 812	51 487	9 280
Activités - Projet Réseau municipalités	<u>15 890</u>	<u>100 325</u>	<u>91 465</u>	<u>24 750</u>
	<u>36 845</u>	<u>140 137</u>	<u>142 952</u>	<u>34 030</u>

9 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement des projets de l'exercice subséquent. La variation dans le solde des apports reportés est la suivante :

	Solde au 31 mars 2022 \$	Octrois / à recevoir \$	Constatés à titre de produits \$	Solde au 31 mars 2023 \$
Secrétariat aux Aînés - Encadrement MADA	195 408	125 850	70 178	251 081
Secrétariat aux Aînés - Réseautage MADA	58 882	83 023	141 905	-
Ministère de la famille - Encadrement PFM	104 895	37 520	34 830	107 585
Ministère de la famille - CFT	-	20 911	-	20 911
Ministère de la famille - SDG	-	39 600	12 485	27 115
Ministre de la Condition Féminine	-	175 000	37 908	137 092
Fondation Chagnon	417 825	595 000	541 353	471 472
Ministère de la Santé et des Services sociaux - EIS	55 108	-	25 321	29 787
Voisins solidaires	208 844	589 970	627 089	171 725
Ministère de la Santé et des Services sociaux - Projet Mesure 2.4	81 006	-	81 006	-
Secrétariat aux Aînés - QADA	<u>56 928</u>	<u>68 010</u>	<u>46 603</u>	<u>78 335</u>
	<u>1 178 896</u>	<u>1 734 884</u>	<u>1 618 678</u>	<u>1 295 103</u>

10 - APPORTS EN FIDÉICOMMIS

L'organisme agit à titre de fiduciaire dans le cadre du Projet CPDC - Travailler Ensemble de la Fondation Chagnon.

Les variations survenues dans le solde du fonds du Projet CPDC - Travailler Ensemble sont les suivantes :

	2023 \$	2022 \$
	<u> </u>	<u> </u>
Solde au début	334 537	118 160
Sommes reçues	81 305	362 573
Dépenses	<u>(283 841)</u>	<u>(146 196)</u>
	<u>132 001</u>	<u>334 537</u>

11 - ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par l'organisme en vertu d'un bail pour ses locaux échéant en juin 2027 totalisent 314 297 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	<u> </u> \$
2024	70 561
2025	74 996
2026	74 996
2027	74 996
2028	18 748

12 - CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.